

**Audiences publiques sur les réserves de biodiversité projetée
du lac Opasatica, du lac des Quinze,
de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

ÉTAT DE SITUATION – VOLET ÉNERGÉTIQUE

1. Contexte général

L'électricité représente la principale source d'énergie d'origine québécoise. Le parc de production d'électricité au Québec est composé en majorité de centrales hydroélectriques. Au 31 décembre 2005, la puissance hydroélectrique totale dont disposait le Québec était de l'ordre de 41 501 MW, ce qui représentait 94 % de la puissance électrique totale.

On dénombre au Québec environ 4 500 rivières, dont 525 disposent d'un potentiel hydroélectrique aménageable. À ce jour, 63 de ces rivières comportent des installations hydroélectriques. Le Québec est réputé comme un territoire offrant un fort potentiel de développement hydroélectrique.

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, le gouvernement du Québec a énoncé en particulier sa priorité d'action de lancer 4 500 MW de nouveaux grands projets hydroélectriques d'ici 2010.

La constitution de ce portefeuille vise à relancer et à accélérer le développement de notre patrimoine hydroélectrique pour répondre à l'accroissement de la demande québécoise, mais aussi à la demande d'électricité chez nos voisins. Disposer d'un ensemble de projets prêts à réaliser, au moment où les opportunités économiques et sociales seront propices, devrait permettre de réduire de cinq ans les délais du processus global de réalisation dans l'ensemble du portefeuille de 4 500 MW.

2. Droits existants à l'intérieur des limites des réserves de biodiversité projetées

a) Réserve de biodiversité projetée du lac Opasatica

Hydro-Québec possède et exploite des équipements de distribution situés à l'intérieur ou à proximité des limites proposées de la réserve (figures 1 à 6).

Le plan de conservation mentionne 94 droits fonciers consentis dans le périmètre de la réserve. Hydro-Québec pourrait donc être appelée à desservir un nouveau client à l'intérieur de la réserve.

b) Réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze

Aucun équipement de distribution ne se trouve à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée. Les équipements les plus près se situent sur les rives opposées du Lac-des-Quinze (figure 7).

La ligne de transport d'énergie à 120 kV Rapides-des-Îles / Rapide-7 (circuit 1339) traverse la réserve de biodiversité projetée selon un axe est-ouest. Cette ligne monoterne est érigée sur des portiques de bois à l'intérieur d'une emprise de 37 m de largeur. Ces équipements sont exclus des limites protégées.

Pour effectuer ses travaux de maintenance et d'entretien, Hydro-Québec utilise des chemins d'accès qui se situent à l'intérieur des limites de la réserve de biodiversité projetée (figures 13 et 14). Il peut arriver qu'Hydro-Québec utilise d'autres accès lorsque les chemins habituels ne sont plus praticables.

c) Réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine

Sur la rive sud-est du lac Lemoine, la ligne monophasée VDR220 pénètre, à quelques reprises, à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée pour desservir des habitations riveraines (figure 8). Plus au nord, la ligne monophasée VDR224 pénètre également à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée. Toutes les portions de lignes localisées à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée de la Forêt Piché-Lemoine sont accessibles par des chemins carrossables.

d) Réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles

Les deux extrémités de la ligne de distribution monophasée RAS201, reliée au barrage de Rapide-7, pourraient pénétrer à l'intérieur des limites de la réserve de biodiversité projetée sur une faible distance (figures 9 et 10). Selon les données disponibles, l'extrémité sud de la ligne se situe à environ 12 m à l'extérieur des limites protégées (figure 11). Toutefois, le tracé montré sur la carte se situe en partie dans le réservoir. Ces données devront être validées au terrain par Hydro-Québec.

La ligne RAS201, à son extrémité nord, longe un chemin carrossable et pénètre à l'intérieur des limites de la réserve de biodiversité projetée, à environ 15 m de celles-ci, sur une longueur de 100 m (figure 12). Ces données devront également être validées au terrain.

La ligne de transport d'énergie à 120 kV Rapides-des-Îles / Rapide-7 (circuit 1339) traverse la réserve de biodiversité projetée selon un axe Est-Ouest. Cette ligne monoterne est érigée sur des portiques de bois à l'intérieur d'une emprise de 37 m de largeur. Dans la partie ouest de la réserve de biodiversité projetée, ces équipements sont exclus des limites protégées. Dans la partie est, l'emprise de la ligne longe la limite extérieure de la réserve de biodiversité projetée.

Pour effectuer ses travaux de maintenance et d'entretien, Hydro-Québec utilise des chemins d'accès qui se situent à l'intérieur des limites de la réserve de biodiversité

projetée (figures 15 à 19). Il peut arriver qu'Hydro-Québec utilise d'autres accès lorsque les chemins habituels ne sont plus praticables.

Autre commentaire

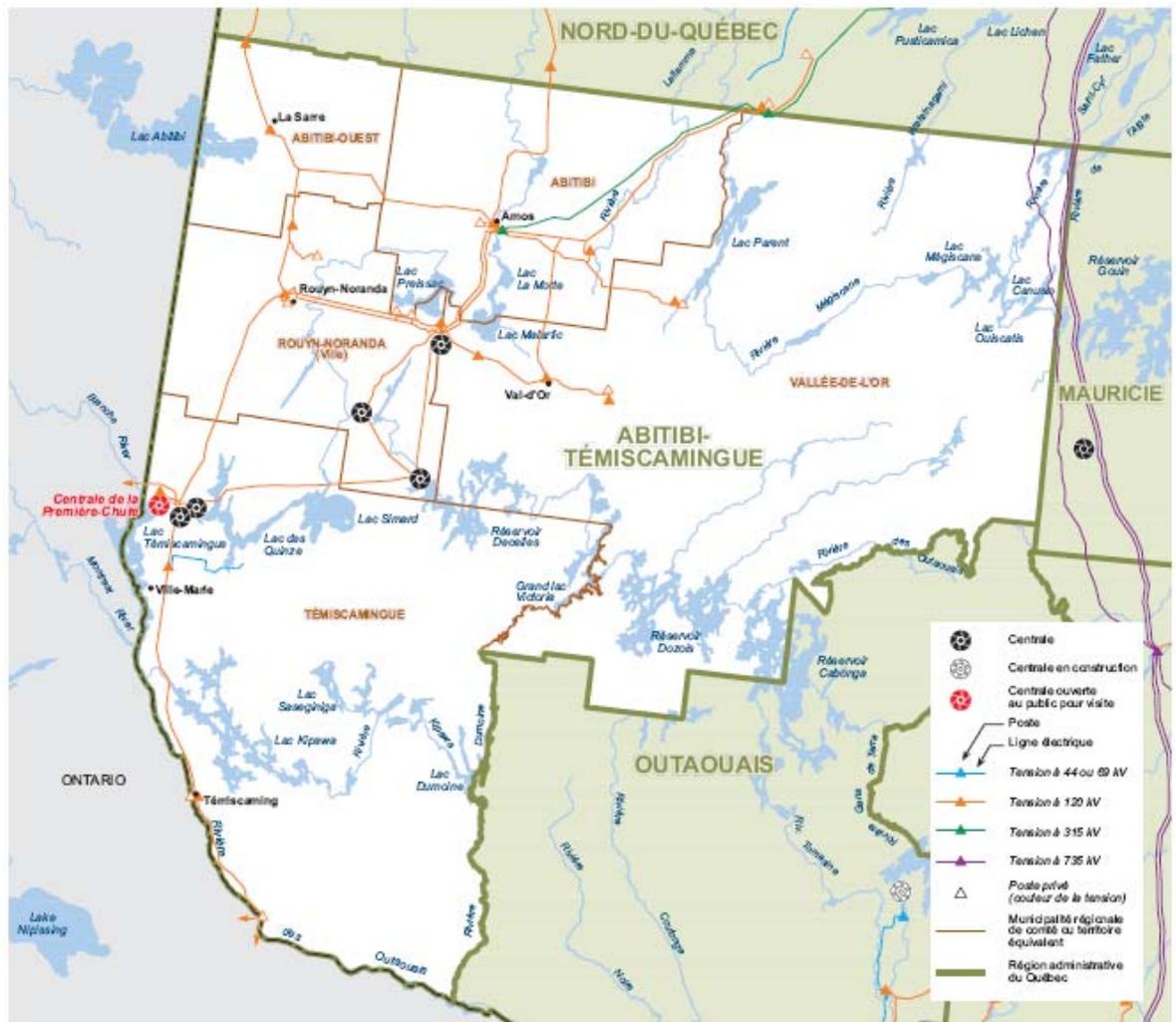
Il faut préciser que la localisation des lignes de distribution montrée sur les différentes figures pourra différer quelque peu de la réalité au terrain. Afin de permettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de mettre sur plans les limites définitives de ces réserves de biodiversité projetée, Hydro-Québec effectuera des relevés au terrain, à l'aide d'un GPS, et positionnera de façon plus précise les emprises des équipements de distribution.

3. Droits existants en périphérie des limites des réserves de biodiversité projetées

La section 5.2.1 du document de consultation publique présente les aménagements hydroélectriques en périphérie des réserves de biodiversité.

Hydro-Québec Production exploite cinq centrales hydroélectriques dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la centrale des Rapides-des-Îles, la centrale de la Première-Chute, la centrale des Rapides-des-Quinze, la centrale Rapide-7 et la centrale Rapide-2. La puissance installée de ces centrales est de 510 MW.

La carte suivante présente les infrastructures énergétiques de la région (source : Hydro-Québec, Profil régional des activités d'Hydro-Québec – 2005).



Carte du réseau électrique d'Hydro-Québec en 2005
 Source des limites administratives : Ministère des ressources naturelles - SDA, janvier 2006

Le 2 avril 2007